



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Doubs**

**ACTUALITÉS AGRICOLES
#CAMPAGNE PAC 2023 / N° 1
27/03/2023**

Destinataires : Organismes de services, syndicats agricoles du Doubs

Ce document a pour objet de vous tenir au courant de l'avancement de la campagne PAC 2023 dans le Doubs. En effet, en « année UNE » d'une réforme, après la fixation du cadre législatif et réglementaire, d'autres évolutions sont nécessaires, comme celles du logiciel métier et des modes opératoires d'instruction.

En conséquence, depuis la préparation de la campagne jusqu'à la première « photo¹ » des dossiers instruits, en septembre, le service économie agricole et rurale de la DDT vous tiendra au courant des avancées et des éventuels blocages.

#CAMPAGNE PAC 2023 vous parviendra tous les 15 à 20 jours environ, selon l'actualité de la campagne et son déroulement.

Grandes étapes d'une campagne PAC

Préparation, télédéclaration, instruction puis supervision sont les grandes étapes d'une campagne.

Une campagne PAC commence dès **janvier** avec le suivi de la déclaration des aides animales, ovines, caprines et bovines. Bien qu'il y ait peu de dossiers ovins et caprins dans le Doubs, un suivi nominatif des déclarants de l'année n-1 est effectué. Les éleveurs sont rappelés individuellement quand la déclaration n'est pas déposée et que la date fatidique du 31/01 approche (pour les aides ovines et caprines).

En **février et mars**, le référencement des organismes de service (OS), habilités à accompagner les agriculteurs dans leur télédéclaration est effectué et une réunion d'information et d'échanges est calée pour le début de campagne (le 3 avril en 2023).

Les « vacataires » estivaux de la DDT sont aussi recrutés à cette période

Ces contractuels, essentiellement des étudiants, apportent un appui indispensable aux titulaires, notamment dans l'instruction du RPG.

Ainsi, entre juin et septembre, environ 8 personnes supplémentaires intégreront le service économie agricole et rurale pour des contrats de 2 à 3 mois.

Les derniers préparatifs concernent la vérification de la téléphonie pour que le numéro vert PAC soit bien opérationnel et renvoyé vers les agents compétents : 3 personnes pour les aspects RPG/surfaces, une personne pour les DPB et 2 personnes pour les MAEC et l'AB.

¹* point sur les dossiers instruits qui permet le versement de l'acompte d'automne.

**DDT DU DOUBS
Service Économie Agricole et Rurale**

Vous trouverez au verso de ce document, le nombre de paiements traités, par type d'aide, sur la campagne PAC 2022.

Cordialement, DDT25-SEA

2298	Paiement de base- paiement redistributif
2298	Paiement vert
2005	Versement pour l'ICHN
1760	Aides aux bovins laitiers
338	Paiement en faveur des jeunes agriculteurs
278	Aides aux mesures agro-environnementales et climatiques
238	Aides à la production de légumineuses fourragères
162	Aides aux bovins allaitants
127	Aides à l'agriculture biologique (conversion et maintien)
135	Aides à l'assurance récolte
115	Aides au soja
35	Aides ovines
18	Aides caprines

Si vous ne souhaitez pas recevoir ce document, merci de nous le faire savoir par retour de mail.

DDT DU DOUBS
Service Économie Agricole et Rurale